



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-136564>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-136564**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère de la Défense pour le compte du Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA)

Forme juridique de l'acheteur : Groupement d'autorités publiques

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE D'AUTOMATES DE SEPARATION DES PRODUITS SANGUINS LABILES, D'ACCESSOIRES ET LOGICIELS ASSOCIES ET PRESTATIONS DE MAINTENANCE ET DE FORMATION CONNEXES.

Description : Le présent marché a pour objet la fourniture d'automates de séparation des produits sanguins labiles, d'accessoires, de logiciels et prestations associées, au bénéfice de l'EFS et du CTSA. Les prestations associées sont : les prestations de maintenance et de formation, ainsi que l'information, les supports et assistances techniques liés aux Equipements.

Identifiant de la procédure : 8603bba0-496c-4f21-90c5-0b42ec4ffb1a

Identifiant interne : EFS_SC2737

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Groupement de commandes: En vertu des dispositions de l'article L.2113-6 du code de la commande publique, l'EFS et le CTSA ont

constitué un groupement de commandes dont le Coordonnateur est l'EFS. Au sein du groupement, la fonction de Coordonnateur est assurée par l'EFS qui est chargé de la passation de la procédure d'appel d'offres pour le compte du groupement de commandes.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33100000 Équipements médicaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51430000 Services d'installation de matériel de laboratoire

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 2,900,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 6,290,000 Euro

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : Mise à disposition d'équipements - Phase de tests : Sous réserve de la recevabilité de leurs offres au regard des critères de conformité fixés à l'article 1.10.2 du présent RC, les soumissionnaires seront invités à mettre à disposition de l'EFS, à titre gratuit, en vue d'une phase de test : - Deux automates de séparation (dans le cas d'un équipement intégrant de deux presses, deux équipements devront être mis à disposition de l'EFS) - Les consommables nécessaires à la mise en service de l'automate - Les DMU utilisés pour les tests seront fournis par l'EFS, sur la base des références utilisées en routine sur les sites de l'EFS. L'attention des candidats est attirée sur le fait que les tests sont susceptibles de débuter dès la semaine 04 - 2025, pour une confirmation qui sera susceptible de leur être communiquée en semaine 03 - 2025. Les équipements devront être livrés sur deux des sites suivants : - GEST, plateau de préparation de Nancy / Strasbourg. - OCPM, plateau de préparation de Toulouse, - HFNO, plateau de préparation de Lille, - IDFR, plateau de préparation de Pontoise. Les sites en question seront communiqués aux soumissionnaires après l'analyse de la recevabilité de leurs offres au regard des critères de conformité du présent RC. A titre indicatif, la phase de test s'étendra sur douze semaines environ et sera réalisée par l'EFS en stricte conformité avec le protocole d'évaluation fourni en annexe du présent RC.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 **Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent à l'article L2141-1 à L2141-14 du Code de la commande publique. Les documents à fournir sont indiqués dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Automates de séparation destinées à une utilisation standard : pour sang total (ST) & mélange de concentrés plaquettaires (MCP) manuels

Description : A titre indicatif, le nombre maximum d'équipements susceptibles d'être commandés : - Lot 1 : 230 presses

Identifiant interne : EFS_SC2737

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33100000 Équipements médicaux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 51430000 Services d'installation de matériel de laboratoire

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quarante-huit (48) mois. Le marché n'est pas reconductible.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,565,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,990,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public issu de la présente consultation constitue un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande, conformément à l'article L.2125-1 1° ainsi qu'aux articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Cet accord-cadre est mono-attributaire. Pour le lot 1, l'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum (article R.2162-4 2° du code de la commande publique) comme suit : 4 990 000 euros HT (sur la durée totale du marché). Le montant estimé du lot 1 est de 2 565 000 euros HT. Le lieu d'exécution concerne la France métropolitaine et les DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le formulaire DC2, dûment rempli qui présentera : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes".

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années ; - Une présentation d'une liste des principales livraisons effectuées et des services effectués au cours des trois dernières années/pour la dernière année (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. - Les renseignements relatifs à la politique qualité, à l'environnement et aux capacités de production, attestant de sa capacité à fournir les fournitures et prestations objets du présent marché. Le candidat décrit les capacités de production existantes (usines et équipements techniques), les mesures employées pour s'assurer de la qualité et les moyens d'étude et de recherche, de façon à démontrer ces capacités à réaliser les prestations objets du marché.

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :**

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Exigences SSI de l'EFS

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Evalué sur la base du Détail quantitatif estimatif

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/01/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS et de 50 jours pour le CTSA conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS et du CTSA.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du

Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Automates de séparation destinés à une utilisation pour mélange de concentrés de granulocytes de sang total (MCGST)

Description : A titre indicatif, le nombre maximum d'équipements susceptibles d'être commandés : - Lot 2 : 60 Presses.

Identifiant interne : EFS_ SC2737

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33100000 Équipements médicaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 51430000 Services d'installation de matériel de laboratoire

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quarante-huit (48) mois. Le marché n'est pas reconductible.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 335,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public issu de la présente consultation constitue un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande, conformément à l'article L.2125-1 1° ainsi qu'aux articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique. Cet accord-cadre est mono-attributaire. Pour le lot 1, l'accord-cadre est conclu avec seulement un maximum (article R.2162-4 2° du code de la commande publique) comme suit : 1 300 000 euros HT (sur la durée totale du marché). Le montant estimé du lot 2 est de 335 000 euros HT. Le lieu d'exécution concerne la France métropolitaine et les DROM.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le formulaire DC2, dûment rempli qui présentera : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles/ pour la dernière année, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent.

Critère :

Type : Autre

Description : - Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver

par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement. - Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes".

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années ; - Une présentation d'une liste des principales livraisons effectuées et des services effectués au cours des trois dernières années/pour la dernière année (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. - Les renseignements relatifs à la politique qualité, à l'environnement et aux capacités de production, attestant de sa capacité à fournir les fournitures et prestations objets du présent marché. Le candidat décrit les capacités de production existantes (usines et équipements techniques), les mesures employées pour s'assurer de la qualité et les moyens d'étude et de recherche, de façon à démontrer ces capacités à réaliser les prestations objets du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Evalué sur la base du Détail quantitatif estimatif

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Exigences SSI de l'EFS

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/01/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS et de 50 jours pour le CTSA conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS et du CTSA.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel conformément à l'article L.551-13 et suivants du Code de justice administrative dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre, ou à compter de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative. - A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L.521-1 CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Numéro d'enregistrement : 42882285202140

Adresse postale : 20 avenue du stade de france

Ville : La plaine Saint-Denis Cedex

Code postal : 93218

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : La Direction des Achats, de l'Immobilier et de la Maintenance

Adresse électronique : Stde.marches.publics@efs.sante.fr

Téléphone : +33 155939500

Profil de l'acheteur : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal administratif

Adresse électronique : Greffe.tamontreuil@juradm.fr

Téléphone : +33 149202000

Télécopieur : +33 1 49 20 20 99

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ministère de la Défense pour le compte du Centre de Transfusion Sanguine des Armées (CTSA)

Numéro d'enregistrement : 15100002300763

Département : Direction centrale du Service de Santé des Armées

Adresse postale : 1 Rue Raoul Batany

Ville : CLAMART

Code postal : 92140

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : Helene.niez@intradef.gouv.fr

Téléphone : +33141467210

Profil de l'acheteur : <https://www.defense.gouv.fr/presentation-du-ctsa>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 51ba69c8-57b0-4908-b120-a6151eb23395 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/12/2024 à 18:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/12/2024